

"Un accord unique dans l'histoire" dans Le Courrier - Communauté européenne-Afrique-Caraïbes-Pacifique (Mars 1975)

Légende: En mars 1975, le bulletin bimestriel Le Courrier Communauté européenne-Afrique-Caraïbes-Pacifique consacre une édition spéciale à la signature, le 28 février 1975, à Lomé, de la convention de coopération entre la Communauté économique européenne (CEE) et 46 États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Claude Cheysson, membre de la Commission des Communautés européennes (CE) et responsable du développement et de la coopération, analyse la philosophie de la nouvelle convention et examine sa place dans la politique d'ensemble des CE en matière de développement.

Copyright: (c) Union européenne

URL:

http://www.cvce.eu/obj/un_accord_unique_dans_l_histoire_dans_le_courrier_communautaire_europeenne_afrique_caraibes_pacifique_mars_1975-fr-269e949d-e210-478e-8173-7ac1343181b2.html



Date de dernière mise à jour: 01/03/2017

Un accord unique dans l'histoire

par Claude CHEYSSON

M. Claude Cheysson, membre de la Commission des Communautés européennes, responsable du développement et de la coopération, et dont on connaît le rôle capital dans l'aboutissement de ces

négociations, dégage la philosophie de la nouvelle Convention ainsi que la place du nouvel accord dans la politique d'ensemble de la Communauté en matière de développement.

La Convention de Lomé a été signée le 28 février. C'est le moment, dans ce numéro spécial du « Courrier », de se demander pourquoi le nouvel accord a pu être conclu et quelle est sa portée pour l'avenir, pour les A.C.P. et pour l'Europe.

Les négociations ont commencé en juillet 1973. Il aura donc fallu environ 18 mois d'efforts soutenus et de réunions multiples à tous les niveaux, parmi lesquelles émerge celle de Kingston à la Jamaïque en juillet 1974, pour que 55 pays d'Afrique, des Caraïbes, du Pacifique et d'Europe, représentant à eux tous près de 510 millions d'habitants, aboutissent dans les négociations qui ont conduit à la Convention de Lomé.

On m'a fourni de très jolis chiffres : durant les nombreux mois de travail, il y a eu 183 séances entre les A.C.P. et la Communauté tandis que les A.C.P. tenaient 493 séances entre eux, il y a eu 350 documents mixtes C.E.E.-A.C.P., etc. Cette masse énorme de travail m'amène tout d'abord à rendre hommage à tous ceux qui, jour après jour, ont fait la négociation. Un travail tout à fait remarquable a été accompli du côté des plénipotentiaires sur le plan des A.C.P. comme de la Communauté.

Tous ces efforts ont conduit à un accord qui, je le dis avec une certaine fierté, est unique au monde et dans l'histoire. Jamais, dans l'histoire, il n'y a eu une tentative de ce genre. C'est la première fois dans l'histoire qu'un continent entier se lie collectivement, après avoir parlé par une seule voix à des pays industrialisés. Si nous apprenions que l'Amérique latine vient à Washington et parle par une seule voix, nous en serions très impressionnés. Mais si nous apprenions qu'un accord est conclu entre les États-Unis et l'ensemble de l'Amérique latine, nous penserions que c'est un

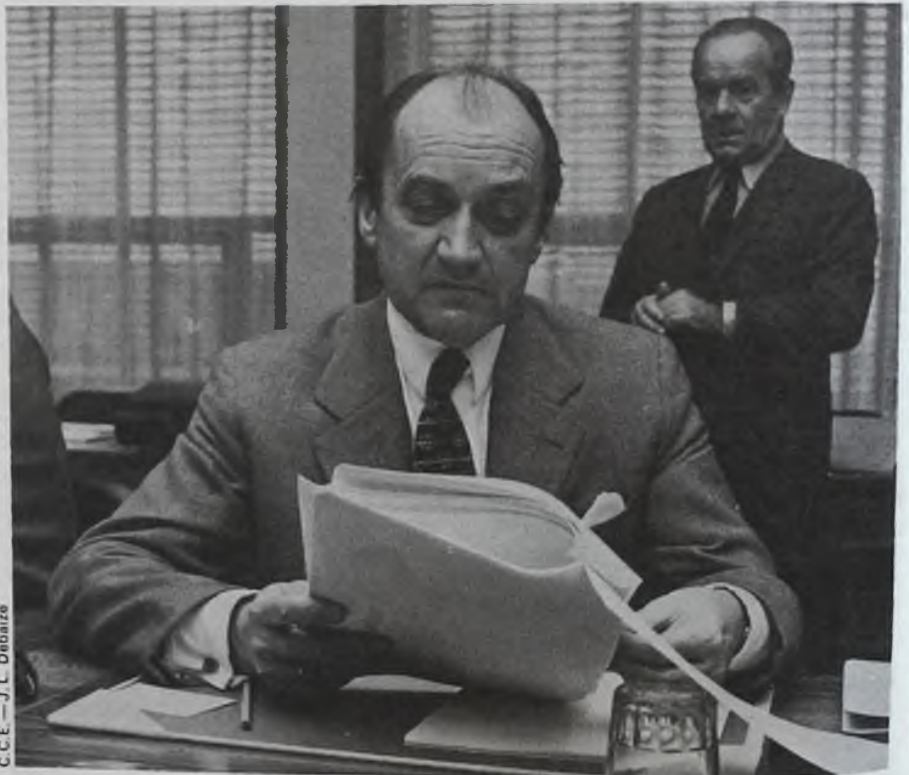
événement historique. Or, ce qui vient de se passer entre la Communauté européenne et les A.C.P. correspond bien à un événement historique et je voudrais l'illustrer par trois remarques.

D'une part, les rapports nouveaux qui viennent de s'instaurer à travers la Convention de Lomé sont fondés sur l'égalité des partenaires, ce qui est capital car il n'y a pas de coopération sans égalité.

D'autre part, nous vivons un moment très important dans l'histoire des pays en voie de développement, puisque une région entière — plusieurs régions même

— ont négocié collectivement des sujets très complexes. Les arbitrages ont d'ailleurs parfois été très difficiles. Ainsi quand la Communauté, à la dernière minute, a accepté que le minerai de fer soit inclus dans les produits qui font l'objet de la stabilisation, ce sont les producteurs de minerais de fer qui en ont bénéficié : ce sont la Mauritanie et le Libéria, par exemple. Mais quand, sur tel autre point, une demande, à laquelle les A.C.P. tenaient fondamentalement, n'a pas été satisfaite, ce sont d'autres pays qui ont cédé. C'était là que les arbitrages

Claude Cheysson et Jacques Ferrandi, Directeur général adjoint (debout).



C.C.E. — J. L. Debaize

étaient très difficiles, car ce n'étaient pas les mêmes qui, dans le « package-deal », obtenaient les avantages ou ne les obtenaient pas. Donc, négocier avec un continent entier, des régions entières, c'était une affaire singulièrement difficile. Mais elle a une portée qui, à mon sens, est historique, car c'est la première fois dans l'histoire du Tiers monde que se passe un phénomène semblable sur un accord de cette dimension.

Enfin, jamais, il n'y avait eu entre pays industrialisés et non-industrialisés une discussion portant sur un ensemble de problèmes aussi précis et variés : aide financière, accès aux marchés, possibilité de développement de productions propres par des garanties d'accès aux marchés, stabilisation des recettes, traitement particulier sur un certain nombre de produits, coopération industrielle, entrée dans un système structuré de coopération avec des rencontres organisées entre les exécutifs, avec les Parlements, avec les syndicats, avec les industriels. L'accord couvre l'ensemble, et c'est parce que c'est un accord global avec un continent entier — toutes tendances politiques représentées — que j'affirme que c'est un accord unique dans l'histoire et unique au monde.

Je voudrais maintenant situer la nouvelle Convention dans la politique d'ensemble de la Communauté en matière de développement. Cette politique commence à prendre une assez belle allure. Si l'on considère les derniers mois, on peut remarquer les décisions sur l'aide alimentaire de 1975 en augmentation très importante au point de vue financier de façon à augmenter légèrement les quantités. Je rappelle que, dans le budget 1975, nous avons environ 291 millions d'unités de compte d'aide alimentaire auxquels s'ajoutent les reports des années précédentes.

En second lieu, nous pouvons remarquer la décision sur l'action d'urgence. La Communauté s'était engagée à faire un effort de 500 millions de dollars pour les pays les plus touchés par la crise. Cet engagement, qui avait paru délirant à certains, a pu être confirmé : il y aura 500 millions de dollars, venant de la Communauté et de ses Etats membres. Nous avons ainsi amorcé les éléments d'une politique mondiale, c'est ce que l'on appelle la fresque. Les éléments en seront précisés en ce qui concerne les



C.C.E.—J.L. Debaize

« Je trouve que cet accord se produit à un moment significatif : car ce n'est pas dans un moment de grande prospérité que l'Europe fait tout cet effort, c'est dans un moment de grandes difficultés. Ce qui prouve combien c'est important pour elle, car sans cela elle se serait repliée. C'est aussi dans un moment où trop de pays et d'hommes dans le Tiers monde, dans le monde industrialisé, parlent en termes de confrontation que, résolument, nous nous engageons dans une dynamique de coopération. »

programmes financiers dans les prochaines semaines, en vue d'être appliqués après l'action d'urgence, c'est-à-dire à partir de 1976. Dans quelques semaines, il y aura, je l'espère, l'accord avec les pays du Maghreb pour ne citer que ceux-là.

Voilà la politique du développement de la Communauté. C'est une très grande politique, cela ne fait de doute pour personne. Et il me paraît très frappant que cette Europe, dont on dit qu'elle va si mal, que cette Europe qui éprouve tant de difficultés à progresser dans certains

domaines, qui même, il faut le reconnaître, a régressé sur certains plans, présente, pendant la même période, une politique du développement qui est unique au monde.

Alors il me semble qu'il y a là matière à réflexion. Je crois qu'instinctivement les uns et les autres se rendent compte que l'Europe de demain ne peut avoir son indépendance, sa prospérité et sa croissance que si elle accepte des relations beaucoup plus étroites qu'autrefois, beaucoup plus intégrées qu'auparavant avec des pays du Tiers monde et, par conséquent, que si elle a une politique d'ensemble vis-à-vis du Tiers monde.

Ceci est une politique complémentaire de ce que font les Etats membres. Mais je pense qu'en matière de politique étrangère le domaine où l'Europe peut avoir une politique distincte, complémentaire, originale par rapport aux Etats membres, c'est le domaine du développement. Quand il s'agit de nos rapports avec les très grandes puissances, il est évident qu'il n'y a pas politique étrangère de la Communauté — d'abord les textes l'interdisent — mais il est évident que la politique étrangère des Neuf est la juxtaposition, avec un début de coordination, de la politique de chacun des Neuf. Alors que, vis-à-vis du Tiers monde, nous pouvons avoir une politique intégrée, communautaire qui est différente, qui est plus complète, qui est plus audacieuse, qui est moins liée à des éléments du passé que celle des Etats membres. C'est un phénomène qui me paraît absolument fondamental dans la construction européenne. C'est un phénomène qui me paraît mettre la Communauté, sur ce plan, très en avance par rapport au reste du monde.

Enfin, je trouve que cet accord se produit à un moment significatif : car ce n'est pas dans un moment de grande prospérité que l'Europe fait tout cet effort, c'est dans un moment de grandes difficultés. Ce qui prouve combien c'est important pour elle, car sans cela elle se serait repliée. C'est aussi dans un moment où trop de pays et d'hommes dans le Tiers monde, dans le monde industrialisé, parlent en termes de confrontation que, résolument, nous nous engageons dans une dynamique de coopération. En ce début de 1975, ce n'est pas une chose inutile à faire et je suis très fier que les A.C.P. et la Communauté le fassent. ■

C. CHEYSSON